

devrait être entreprise auprès de ce pays pour qu'il tienne dûment compte du fait que ses politiques internes ont d'importantes répercussions au niveau international. De son côté, la Communauté devrait assumer la tâche qui lui incombe pour atténuer les pressions pesant sur la politique monétaire.

10) Le Conseil européen a également fait le point des relations entre la Communauté et le Japon et il a estimé qu'il conviendrait, à Ottawa, de consacrer une attention toute particulière à une vaste gamme de questions concernant le bon fonctionnement du système d'échanges internationaux ouvert et multilatéral, y compris la concentration excessive des exportations dans les secteurs sensibles. Le Conseil européen a souligné la nécessité d'une ouverture effective des marchés intérieurs, notamment celui du Japon. Ces questions devraient être régulièrement passées en revue et, ce faisant, la Communauté devrait utiliser le plus complètement possible le pouvoir de négociation qu'elle détient en tant qu'entité.

11) Prix de l'acier

Le Conseil européen a examiné la situation grave à laquelle doit faire face la sidérurgie européenne. Tout en se félicitant des résultats du récent Conseil sidérurgique, le Conseil européen a estimé qu'il était nécessaire et urgent de voir les prix sidérurgiques sur le marché européen atteindre un niveau plus rémunérateur et il a lancé un appel à la Commission afin que celle-ci, appuyée par tous les Etats membres, mette tout en œuvre pour veiller à ce que l'industrie sidérurgique fasse preuve de la discipline nécessaire.

12) Dialogue Nord-Sud

Le Conseil a approuvé le rapport sur la politique Nord-Sud établi par le Conseil (affaires générales) et il a recommandé d'en suivre l'orientation pour toute action ultérieure. Il est d'avis que la coopération avec les pays en développement et l'intensification des relations économiques internationales servent les intérêts de tous les pays concernés et qu'elles sont nécessaires, non seulement pour renforcer les économies des pays en développement mais encore pour favoriser le redressement de l'économie mondiale. Le Conseil européen estime intolérable que la pauvreté et la faim sévissent encore dans diverses parties du monde en développement.

Le Conseil européen a considéré que les travaux préparatoires à la nouvelle série de négociations globales devraient être achevés dès que possible. Il a souligné qu'une impulsion positive donnée à cette fin par les conférences au sommet d'Ottawa et de Cancun revêtira une importance capitale.

Exécution du mandat du 30 mai 1980

Le Conseil européen a discuté de la suite à donner au document de la Commission. Il a confirmé que l'exécution du mandat du 30 mai sera un droit essentiel de l'ordre du jour de la réunion de Londres les 26 et 27 novembre 1981, où il faudra parvenir à des conclusions appropriées. Le Conseil européen a prié le Conseil «affaires générales» de préparer soigneusement et en temps opportun sa réunion de novembre. Le Conseil sera assisté par un groupe comprenant un représentant de chaque gouvernement membre, qui aura au moins le rang d'ambassadeur. La Commission a été invitée à poursuivre sa contribution et à présenter, en temps voulu, des propositions formelles appropriées.

LES SEPT PRINCIPAUX PAYS OCCIDENTAUX INDUSTRIALISES

R.F.A., Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon

143. Réunion au sommet (Ottawa, 20-21 juillet 1981)

(Source : Ministère des Relations extérieures)

TEXTE OFFICIEL

1. Nous nous sommes réunis à un moment où l'expansion économique et la paix sont exposées à des changements rapides et à des défis extrêmes. Cette rencontre nous a donné l'occasion de souligner et de renforcer les liens qui nous unissent. Nous sommes conscients de ce que les questions économiques que nous avons à résoudre sont en étroite relation avec les orientations politiques plus larges qui sont les nôtres. Dans un monde d'interdépendance, nous réaffirmons nos objectifs communs. Nous sommes confiants en notre détermination et en notre capacité de travailler ensemble à la solution de nos problèmes dans un esprit de responsabilité partagée entre nous et nos partenaires du reste du monde. Nous tiendrons compte des effets de nos décisions sur les autres.

Economie

2. La tâche primordiale que nous nous sommes reconnue lors de ce sommet est la nécessité de revitaliser les économies des démocraties industrielles afin de satisfaire aux besoins de nos populations et de contribuer à la prospérité du monde.

3. Depuis le Sommet de Venise, le taux moyen de l'inflation a diminué dans nos pays, bien qu'il soit resté supérieur à 10 % dans quatre d'entre eux. Dans nombre de pays le chômage a fortement augmenté et continue de s'aggraver. Une croissance économique modérée est probable dans l'année qui vient, mais elle ne paraît pas devoir assurer une résorption prochaine du chômage. Les importants déficits des balances des paiements dus à l'augmentation du prix du pétrole en 1979-1980 ont pu jusqu'ici être financés sans que le fardeau de l'ajustement ait été intolérable, mais il est vraisemblable que ces déficits persisteront un certain temps encore. Les taux d'intérêt ont atteint des niveaux records dans beaucoup de pays. S'ils devaient être maintenus longtemps à de tels niveaux, ils menaceraient l'investissement productif.

4. La lutte contre l'inflation et le chômage doit être la première de nos priorités et la connexité de ces deux problèmes exige que l'on s'y attaque en même temps. Nous devons continuer à réduire l'inflation si nous voulons stimuler l'investissement et assurer la croissance dont dépend la reprise durable de l'emploi. Ceci nécessite le recours à un ensemble équilibré d'instruments de politique économique. Nous devons convaincre nos populations de la nécessité de certains changements : changement dans les anticipations de croissance et de gains, changement dans les méthodes de gestion et dans les structures industrielles, changement dans la nature et l'échelle des investissements et changement dans l'offre et la consommation d'énergie.

5. Dans la plupart des pays, nous devons d'urgence réduire l'endettement public et augmenter notre soutien en faveur des investissements productifs et de l'innovation dans tous les cas où les circonstances le permettent, ou lorsqu'il nous est possible de modifier la nature des dépenses en respectant nos impératifs budgétaires. Nous devons également accepter le rôle du marché dans nos économies.